

rables, on nous a dit que nous n'aurons pas de commission conjointe pour considérer un traité de réciprocité quelconque, la question des pêcheries ou toute autre question, et cela prouve combien il aurait été futile et insensé pour nous de nous humilier pendant les trois, quatre ou cinq dernières années, puisque même, dans ces circonstances favorables on nous dit que nous n'aurons pas de commission. Mais, à moins que l'on ne fasse des discours imprudents et factieux de l'autre côté de la Chambre pendant la session, à moins que l'on suscite des embarras, nous avons encore lieu d'espérer. Nous n'avons pas encore le droit de déclarer officiellement qu'il n'y aura pas de commission parce que nous n'avons eu jusqu'à présent qu'un rapport d'un comité du Sénat sur les relations avec l'étranger. Le Sénat lui-même et la Chambre des représentants n'ont pris aucune détermination. Nous pouvons avoir une opinion sur la question; je n'hésite aucunement quant à moi, à dire que l'action du comité est décisive, mais comme il s'agit d'une affaire d'intérêts internationaux, nous n'avons pas le droit de dire cela avant d'avoir reçu quelque communication officielle du gouvernement des Etats-Unis. Mais je dis que, à moins qu'on ne tienne un langage factieux ou imprudent en cette Chambre, ou en dehors de cette Chambre, à moins qu'on ne dise aux Américains que ces avantages sont si importants pour nous que si on nous les refuse, si on nous refuse la réciprocité, nous serons à la merci de nos voisins—j'ai l'espoir que le bill Morrison sera adopté, sinon dans son entier, au moins dans ses détails importants, par la législature indépendante des Etats-Unis. Je crois que l'on exerce une forte pression dans la partie centrale des Etats-Unis, pour avoir le libre-échange, ou plutôt pour faire enlever les droits imposés sur un grand nombre d'articles que le Canada peut fournir.

M. l'Orateur, l'honorable député s'est amusé à faire de l'ironie aux dépens de l'auteur de l'adresse, ce qui est peu courtois de la part d'un chef d'opposition à l'égard d'un nouveau député. L'honorable député a dit ce que tout le monde sait, qu'un grand nombre de sociétés, un grand nombre d'industries se sont éteintes faute de capitaux. Cela a fourni au chef de l'opposition le prétexte de ses plaisanteries. Chaque fois qu'une boutique de forgeron se ferme parce que le propriétaire n'a pas un capital suffisant, le *Globe* et la presse de l'opposition signalent ce fait comme une preuve de l'insuccès de la politique nationale. Ces journaux se réjouissent de ces malheurs; ils en parlent avec délices. Chaque fois qu'une industrie, dans un village ou dans une ville, ne produit pas les résultats qu'en attendent ceux qui l'établissent, les journaux de l'opposition se font un plaisir de mentionner cela comme une preuve de l'insuccès de la politique nationale. Pourquoi donc alors, l'honorable député ne se déclare-t-il pas ouvertement en faveur du libre-échange? Pourquoi les membres de la gauche n'agissent-ils pas comme des hommes? Qu'ils soumettent donc des résolutions à cette Chambre; qu'ils aient le courage de leurs convictions et qu'ils disent que la politique nationale a été une malédiction, qu'elle a été une illusion et une moquerie, que la prospérité du Canada ne sera jamais assurée que si nous retournons à l'ancien système du libre-échange et du tarif de revenu. Nous aurons quelque respect pour la sincérité de ceux qui suivront cette ligne de conduite. Mais je défie les membres de l'opposition de faire cela; ils n'osent pas. Ils se moqueront de la politique nationale et ils se réjouiront de son insuccès, mais ils n'osent pas dire dans une résolution solennelle que le libre-échange est une panacée pour tous les maux dont le Canada souffre.

M. l'Orateur, je ne veux pas suivre l'honorable député dans sa harangue décousue. La plus forte partie de son discours est étrangère au débat, le reste est déplacé ou fort peu propre à favoriser l'harmonie et la bonne volonté qui devraient exister entre les membres de cette Chambre. L'honorable député a fureté partout. Il est allé déterrer les discours de l'honorable Wm. Macdougall. On n'était

pas accoutumé à voir le chef de l'opposition citer cette autorité. Je croyais qu'on l'avait mise de côté celle-là; mais n'importe quel bâton peut servir à battre un chien; c'est comme cela que l'honorable député se sert de M. Macdougall, un homme qu'il a représenté comme parfaitement abandonné, et conséquemment dépourvu de crédit et indigne d'être cité comme autorité. L'honorable député recourt à ce témoignage et il cite un pamphlet écrit par M. Macdougall sous l'effet d'un grand mécontentement personnel. Ensuite l'honorable député cite de simples rumeurs—n'importe quoi dans un journal fait son affaire. Il dit que les sauvages—d'après ce qu'il lit dans les journaux—ne reçoivent que de demi-rations et qu'ils crèvent de faim et qu'il n'a jamais su avant aujourd'hui que les tortures de la faim constituent un genre de châtement convenable. Ces paroles iront dans quelques journaux, quelques-uns des blancs instruits les liront aux sauvages; et l'honorable député doit parfaitement comprendre comment l'on peut utiliser un tel langage pour provoquer une rupture de la paix publique.

Mais, je me souviens que nous avons été obligés de venir, d'année en année, demander au parlement de voter des sommes d'argent pour nourrir les sauvages, après que le bison eût disparu des plaines et cessé d'être la nourriture des sauvages. On nous reprochait notre extravagance; on nous disait que nous nommions un grand nombre d'agents inutiles seulement pour récompenser des services politiques; enfin, on nous accusait de gaspiller les deniers du pays. Je disais alors, comme je le dis aujourd'hui, que, comme chrétiens, nous ne pouvions pas laisser ces pauvres sauvages mourir de faim, mais que nous n'étions pas pour les enchaîner ni les rendre plus incapables au travail qu'ils ne le sont naturellement. Je disais que si nous voyions des sauvages rôder autour des différents postes nous n'étions pas pour les laisser mourir de misère. Quelquefois les sauvages entourent un poste de police, ou un poste sauvage ou un bureau des terres et ils disent délibérément: "Nous allons mourir, nous ne partirons pas"; et telle est la force et l'opiniâtreté des sauvages qu'ils restent à flâner dans les environs. Les employés du gouvernement, cédant aux sentiments d'humanité, sont obligés d'ouvrir leurs magasins et de nourrir ces gens pour leur conserver l'existence. Telle a été et telle sera notre politique, M. l'Orateur, à moins que le parlement ne la renverse. Nous donnons des aliments aux sauvages qui vont sur leurs réserves; nous leur en donnons jusqu'à ce qu'ils soient en état de se soutenir eux-mêmes; mais nous ne faisons servir que des demi-rations aux sauvages errants et démoralisés qui ne cherchent qu'à se faire nourrir et qui se servent de leurs femmes pour des fins de prostitution. Lorsque ces gens rôdent autour des magasins et des bureaux du gouvernement, nous leur donnons la plus petite ration possible pour les empêcher de mourir de faim, et nous leur disons: retournez sur vos réserves, nous vous donnerons des vivres pour faire le voyage, et vous recevrez des rations complètes jusqu'à ce que vous soyez en état de vous suffire à vous-mêmes. En vertu de leurs traités, et lorsqu'ils sont sur leurs réserves, ils ont les moyens de cultiver des légumes pour leur usage, et cela avec très peu de travail.

Lorsqu'ils sont sur leurs réserves ils sont bien nourris; mieux nourris qu'ils ne l'ont jamais été même au temps où le bison abondait dans les prairies. A cette époque c'était une ripaille ou la famine. La chair de bison c'était bon pendant un temps, mais pendant tout le reste de l'année les sauvages crevaient de faim et ils étaient nourris par la compagnie de la Baie-d'Hudson ou par les trappeurs qui faisaient concurrence à cette compagnie. Ainsi, M. l'Orateur, cette accusation était injuste comme la plupart des assertions de l'honorable député, recueillies pour la plupart dans une presse quelquefois hostile, mais reconnue comme l'amie des blancs, dont l'ambition sordide est de continuer pour leur propre avantage l'état de désordre ou plutôt de malaise et d'inquiétude qui règne dans le Nord-Ouest. Nous avons